



## Communiqué de Presse

Secteur bus

### Plan de maintien dans l'emploi sectoriel signé

Luxembourg, le 21 avril 2021 – En date de ce jour, le LCGB syndicat majoritaire dans le secteur des sociétés privées d'autobus et d'autocars et l'OGBL, ont signé un plan de maintien dans l'emploi (PME) sectoriel.

Bien que la majorité des entreprises de bus relevaient une situation financière saine et solide avant le COVID-19, elles font aujourd'hui face à un effondrement sans précédent des transports occasionnels et de voyages. Suite à ce quasi-arrêt total du secteur touristique, le PME signé par les partenaires sociaux permettra d'éviter des effets néfastes pour les salariés.

Conclu pour une durée de 4 mois, à savoir du 1<sup>er</sup> mai 2021 au 31 août 2021 (sous réserve de son homologation), le PME vise à garantir la sauvegarde de l'existence des salariés, notamment par les mesures suivantes :

- travail à temps partiel volontaire ;
- pause-carrière (congé sans solde) volontaire ;
- chômage partiel ;
- préretraite-ajustement ;
- prêt temporaire de main-d'œuvre (uniquement sur base du volontariat) ;
- non-remplacement des départs ;
- encouragement de formations pour les salariés en interne et en externe ;
- interdiction de licenciements pour raisons économiques pendant la durée du PME.

**Contact :** Paul GLOUCHITSKI, secrétaire syndical LCGB  
Tél. : +352 49 94 24-230  
GSM : +352 691 733023  
E-mail : [pglouchitski@lrgb.lu](mailto:pglouchitski@lrgb.lu)

**Contact :** Sveinn Graas, secrétaire central OGBL  
Tél. : +352 54 05 45-131  
GSM : +352 621 458 776  
E-mail : [sveinn.graas@ogbl.lu](mailto:sveinn.graas@ogbl.lu)